

ÉLECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAVP DE FÉVRIER 2024

COLLÈGE DES RETRAITES

PROFESSION DE FOI COMMUNE DE

JEROME ROUSTAN ET

PATRICK ZEITOUN

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous souhaitons exprimer notre volonté de candidater au poste d'administrateur au sein de la caisse de retraite des pharmaciens, en mettant en avant notre riche expérience professionnelle et notre engagement dans le domaine.

Forts d'une carrière respectivement de 35 ans (JR) et de 33 ans (PZ) en tant que pharmaciens, nous avons exercé avec dévouement dans nos propres pharmacies. Pendant cette période, nous avons acquis une connaissance approfondie des enjeux et des défis auxquels sont confrontés les pharmaciens, en particulier lors de la transition vers la retraite. Nous préserverons la continuité de la CAVP en particulier nous tenons à empêcher l'état de mettre la main sur nos réserves qui sont nos cotisations !

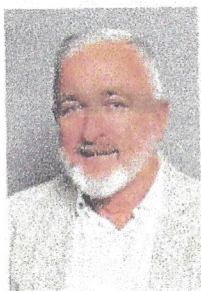
Nous avons été administrateurs de la CAVP pendant 10 ans, contribuant activement aux prises de décisions stratégiques et à la gestion efficace des ressources nous tenons à préserver la continuité de la CAVP en particulier d'empêcher l'état de mettre la main sur nos réserves constituées par nos confrères avec leurs cotisations

Jérôme Roustan : Je suis administrateur à MADP Assurances, conseiller et maître de stage.

Patrick Zeitoun : J'ai été président de l'Union des Pharmaciens de la Région Parisienne pendant 22ans et secrétaire de la CAVP pendant un an.

En intégrant la caisse de retraite des pharmaciens en tant qu'administrateurs retraités nous nous engageons à mettre à profit notre expertise et notre expérience pour contribuer à la pérennité et à l'efficacité de l'organisation. Notre compréhension approfondie des aspects pratiques et administratifs justifie notre candidature pour ce rôle.

Jérôme Roustan



Patrick Zeitoun



A...PARIS...le 8 /12/2023.

A... PARIS...le 8 /12/2023

Signature du candidat titulaire

Signature du candidat suppléant